



**Bénévolat, volontariat... une mise en  
débat!**

(2012)



**fps**

## Sommaire

Approche théorique .....	3
- Le bénévolat.....	3
o Approche historique .....	4
- Le volontariat .....	5
- Le militantisme.....	6
Approche pratique .....	6
Le bénévolat/volontariat : un secteur qui se professionnalise.....	8
Conclusion.....	10
Bibliographie .....	11

Céline Orban  
Chargé d'études et de projets  
Femmes Prévoyantes Socialistes  
Celine.orban@mutsoc.be

## Bénévolat, volontariat... une mise en débat !

Le bénévolat et le volontariat sont partout : écoles de devoirs, clubs sportifs, centres culturels... Invisibles et sous-estimés, ils sont pourtant une source économique et sociale indéniables. De quoi s'agit-il ? Quelle est la différence entre le bénévolat et le volontariat ? Et le militantisme dans tout ça ? Autant de questions auxquelles nous allons répondre dans cette analyse.

### Approche théorique

Bénévolat, volontariat, militantisme... ces mots que nous utilisons indifféremment recèlent pourtant des contrastes sémantiques. Tentons de les mettre au jour et de distinguer clairement ces trois concepts.

#### - Le bénévolat

Le terme « bénévolat », issu du latin *bene voleus* signifiant « qui veut bien », s'est construit à partir de deux champs lexicaux : bien et vouloir (Durand, 2006). Initialement, le bénévolat est donc une alliance de bonne volonté et de bienveillance (Journois, 2008). Le terme trouvera son expression dans le domaine religieux principalement. En droit ecclésiastique, le bénévolat est en effet l'acte consistant à accorder une place monacale dans une maison à un religieux d'un autre ordre (Pesqueux, 2010). C'est ainsi que le bénévolat véhicule aujourd'hui encore une connotation religieuse. Il se détachera progressivement des notions d'entraide, de solidarité et de philanthropie pour s'affirmer, dans les années 80, comme « l'expression dominante des implications non salariées dans les associations » (Demoustier, 2002). On dit d'ailleurs que le bénévolat est *a priori* apolitique dans le sens où il s'intéresse aux symptômes des problèmes et non à leur cause (Pesqueux, 2010 ; Beigbeder, 1991). Néanmoins, le bénévolat était fortement lié à la notion de militantisme par le passé ; laquelle s'est progressivement évaporée avec le renforcement de la professionnalisation au sein des associations.

Deux types de bénévolat ont toujours existé : celui d'une classe qui se penche sur une autre et celui d'un groupe « en difficultés » travaillant pour lui-même et la communauté (Dan Ferrand Bechmann cité par Demoustier, 2002). André Gueslin parle à ce propos de « mutualité solidaire » et de « mutualité patronnée ».

Si le bénévolat est partout (associations, actions militantes, ONG, etc.) et prend de multiples formes (enseigner dans des écoles de devoirs, nettoyer des plages, militer au nom d'une organisation contre

le réchauffement climatique, etc.), il « agit » toutefois dans le cadre de « l'économie sociale<sup>1</sup> ». Il est en effet rare de voir des bénévoles chez Coca-Cola, Nike ou encore au Delhaize du coin (Jortay, 2009). C'est l'avènement de l'économie sociale et plus précisément de l'associatif (dans les années 70-80) qui circonscrit l'expression contemporaine du bénévolat (Demoustier, 2002). L'un et l'autre ont en effet évolué parallèlement. Rétrospective.

- Approche historique

Plusieurs courants vont influencer l'origine des organisations de bénévoles. Toutefois, en forçant le trait, nous pouvons en retenir deux : un courant catholique et un autre laïque (Dieu, 2006).

Les mouvements religieux ont de tout temps pris en charge la misère. En effet, « *la morale chrétienne a fondé la morale sociale sur laquelle repose un idéal collectif* » (Durand, 2006 : 87). Cet idéal est intensifié par la croyance qu'un don, qu'une action de solidarité ouvrira les portes du Paradis. Le bénévolat a donc en quelque sorte succédé à la charité chrétienne.

La seconde source d'influence du bénévolat est le mouvement laïque, avec ses militants et associations ouvrières (Dieu, 2006 : 25). Ce mouvement apporte une autre dimension davantage militante, contestatrice et de transformation radicale du système économique et social (*ibid.*). D'une notion de devoir, on passe à une notion d'engagement. Ce bénévolat d'un nouveau genre se verra renforcé par la révolution industrielle du xix<sup>ème</sup> siècle ; de nombreux syndicats verront en effet le jour. Face à cette prolifération, l'Etat dotera le secteur d'une reconnaissance juridique en votant la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif favorisant leur essor.

La fin de la seconde guerre mondiale, avec la mise en place progressive de l'Etat-providence, contraindra les organismes à but non lucratif à se professionnaliser. L'émergence d'associations pour une autre médecine en est une illustration (Dieu, 2006).

Dans les années 60, la démocratisation des congés payés, et par conséquent celle de la pratique du « temps libre », jouera également un rôle important sur le bénévolat (Durand, 2006). Le temps libre étant « *un état dans lequel il est permis de faire ce que l'on veut, un espace de temps pour faire quelque chose à son aise, un temps qui reste disponible après les occupations professionnelles et domestiques* » (*ibid.* : 85), il pourra être utilisé pour faire du bénévolat. Le développement de l'engagement solidaire va donc de pair avec l'essor et la démocratisation du temps libre.

Durant les années 70 et 80, il apparaît que l'état ne fait pas ses preuves et de nombreuses demandes sont insatisfaites (Bidet, 2002). Les organisations bénévoles sont alors vues comme une réponse aux

---

<sup>1</sup> L'économie sociale repose sur les principes suivants: l'autonomie de gestion par rapport aux pouvoirs publics, la priorité du travail sur le capital lors de la redistribution des bénéfices, la finalité de services aux membres et à la collectivité plutôt que le profit et le processus de décision démocratique.

dysfonctionnements de l'état et au marché économique bien souvent aveugle aux dimensions sociales. On remarque alors une augmentation progressive des acteurs « alternatifs ».

Le bénévolat suit aujourd'hui encore le chemin tracé par l'associatif ; la professionnalisation de ce dernier entraînant celle du premier.

#### - Le volontariat

Qu'est-ce qui différencie le volontariat du bénévolat ? Au XVII<sup>e</sup> siècle, « volontaire » désigne un soldat ou un cavalier qui participe à la guerre pour apprendre le métier sans recevoir de solde (Halba, 2003). Le volontariat a donc un enracinement militaire et non religieux. Une seconde différence avec le bénévolat relève des images que le terme « volontariat » véhicule. Emotion, danger et professionnalisme sont autant de caractéristiques qui colleraient à la peau du volontaire. Egalement, on associe davantage le volontariat à l'international. On parle rarement de bénévoles lorsqu'il s'agit de projets de développement ou de solidarité au « sud ». Le « côté professionnel » s'explique notamment par le fait que le politique a retenu le terme « volontaire » dans sa loi relative aux droits des volontaires du 03 juillet 2005<sup>2</sup>. Sans entrer dans les détails, retenons que, selon cette dernière, le volontaire :

- Exerce une activité : il faut « produire quelque chose » pendant son temps libre et non pas « consommer quelque chose » ;
- Sans rétribution : le travail est non rémunéré, mais des défraiements peuvent être possibles ;
- Ni obligation : les volontaires ne peuvent être contraints ou même incités à s'engager ;
- Au profit d'autres personnes ou de la collectivité : l'action produite ne doit pas être destinée à quelqu'un mais bien au service d'un groupe, d'une organisation ou de la collectivité. Cela ne concerne donc pas des groupes d'entraide ou des services rendus à un voisin, entre amis ou encore à la famille ;
- En dehors du contexte normal de travail : cela ne peut être le prolongement de l'activité professionnelle (rémunérée), mais le volontaire peut être déjà lié par un contrat de travail, un contrat de service ou une désignation statutaire (que ce soit temps partiel ou temps plein) ;
- Dans une organisation.

Le volontariat est donc une forme de bénévolat, mais qui s'inscrit dans un projet institutionnel. En outre, le volontaire serait un bénévole défrayé (Ferrand-Bechmann, 2000).

---

<sup>2</sup> Disponible à l'URL suivant : <http://www.cjc.be/PDF/Loi%20du%203%20juillet%202005.pdf>

## - Le militantisme

Que l'on soit bénévole ou volontaire, on peut être militant. En effet, militer, c'est agir pour ou contre quelqu'un ou quelque chose, c'est combattre, lutter pour faire prévaloir une opinion, une cause<sup>3</sup>. L'idée d'engagement, de défense d'idéaux et de prise de position sont centrales dans le militantisme. Alors que, comme souligné précédemment, le bénévolat est *a priori* apolitique – dans son acception actuelle du moins. Nous avons en effet vu que la dimension militante du bénévolat s'est peu à peu estompée avec la professionnalisation des associations. Le bénévolat « se pose [en effet] comme action non contrainte, tournée vers autrui ou la communauté locale, avant d'être éventuellement adhésion à un groupe et/ou à un projet social » (Barthélémy : 167 cité par demoustier, 2002 : 103). Le militant se consacre à une cause, quand l'engagement bénévole associatif signifie donner du temps, du savoir, des compétences et manifester sa générosité, sa solidarité et son altruisme (Journois, 2008).

Comme nous pouvons le remarquer, les frontières entre bénévolat, volontariat et militantisme sont ténues. Le mot « bénévolat » est connoté religieusement, il renvoie davantage à la sphère locale et son action vise les symptômes des problèmes. Le terme « volontaire » véhicule, quant à lui, une image de professionnalisme et renvoie à l'international. L'on distingue le bénévolat du volontariat principalement par le fait que ce dernier terme est celui qui a été retenu par le législateur. Le volontaire au sein d'une association aura donc un statut et pourra, par exemple, demander à être remboursé pour ses frais de déplacement. Le caractère militant quant à lui signifie l'engagement pour une cause. Bénévoles et volontaires peuvent être militants.

## **Approche pratique**

Combien de volontaires<sup>4</sup> y a-t-il en Belgique ? Qui sont-ils ? Dans quels secteurs s'engagent-ils ? C'est à ces quelques questions que nous allons répondre dans cette partie.

Il est difficile de dire avec exactitude ce que représente le volontariat aujourd'hui en Belgique. Non seulement parce que les statistiques font défaut (Mertens, 2004), mais également parce que les critères analytiques utilisés (définition du travail volontaire, techniques de mesure et approches méthodologiques) ne concordent pas d'une étude à l'autre (Halba, 2003). De plus, la plupart des analyses ne se basent que sur un échantillon de population (organisations ou individus) (Dujardin & *al.*, 2007). Enfin, il n'est pas aisé de trouver des données statistiques récentes. Il en résulte des

---

<sup>3</sup> Selon le dictionnaire en ligne du Trésor de la Langue Française : <http://atilf.atilf.fr/>

<sup>4</sup> Nous faisons le choix de parler de volontaires dans les prochaines lignes de cette analyse, ce terme étant celui retenu par le législateur.

conclusions très différentes et parfois même contradictoires entre publications, ce qui rend toute extrapolation et comparaison complexes et limitées. L'analyse proposée ci-dessous n'a pas la prétention de correspondre tout-à-fait à la réalité de terrain, mais entend s'en rapprocher autant que possible.

Selon la Plate-forme pour le Volontariat<sup>5</sup>, 17% de Belges exerceraient une activité volontaire. Si ce chiffre est appréciable, le volontariat serait de plus en plus éphémère et ponctuel. On parle à ce propos de « nomadisme associatif ». Plus globalement, l'engagement associatif s'individualiserait ; le désir d'épanouissement personnel, le besoin de sociabilité et de reconnaissance ainsi que le refus d'engagement trop contraignant sont autant de raisons à cela (Demoustier, 2002). Parallèlement, le bénévolat est « généralement reconnu comme une activité porteuse de sens, qui autorise l'épanouissement personnel, renforce le lien social, favorise l'intégration sociale, développe les compétences et permet l'apprentissage de la démocratie » (Mertens, 2004). Valeurs que nous défendons depuis toujours aux Femmes Prévoyantes Socialistes.

Les activités exercées par les bénévoles au sein des associations sont variées ; elles vont de la participation au conseil d'administration, à la comptabilité en passant par l'aide ponctuelle lors d'évènements.

L'importance économique du bénévolat est de taille. Les heures prestées par les bénévoles, mises bout à bout, représenteraient entre 150.000 et 200.000 équivalents temps plein, soit entre 4 et 6% du volume de l'emploi salarié (Defourny, 2011).

Globalement, la grande majorité des bénévoles serait représentée par la classe d'âge active, masculine, aisée et cultivée (professions intermédiaires, cadres supérieurs, professions libérales). Les hommes s'engageraient plus que les femmes, à raison de 70 % contre respectivement 58% (Dieu, 2006). Il semblerait que les tâches ménagères (encore principalement assumées par les femmes) aient un impact sur la part d'engagement. En outre, hommes et femmes n'exercent pas les mêmes activités au sein des associations et ne s'engagent pas dans les mêmes domaines. Les hommes seraient plus représentés dans le sport, les femmes dans les services sociaux. Force est de constater que les stéréotypes ont la peau dure...

Comme nous venons de l'expliquer, les plus « engagés » sont les personnes actives et même « les plus actives de la population active » (Lemerrier, 2004), c'est-à-dire les 30-50 ans. Toutefois, selon Bénédicte Halba, fondatrice de l'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (IRIV), « dans les années à venir, deux catégories de bénévoles sont amenées à occuper une place de premier plan : les seniors et les juniors » (Halba, 2003 : 63). Le prolongement de la durée des études

---

<sup>5</sup> <http://www.levolontariat.be/>, consulté le 25 juillet 2012 à 16h09.

et la difficulté de trouver un premier emploi poussent en effet les jeunes à s'engager davantage afin d'améliorer leur employabilité. Les retraités ou préretraités sont quant à eux de plus en plus nombreux dans nos sociétés et généralement « en bonne santé ». Une « seconde carrière » s'offre ainsi à eux au moment de la retraite.

Notons enfin que la crise de l'emploi a conduit et conduit encore de nombreuses personnes à s'engager dans la vie associative, soit dans un but de socialisation soit dans l'espoir d'améliorer leur parcours professionnel : chômeurs, bénéficiaires de l'aide sociale, étudiants... (Demoustier, 2002).

Comme le montre le tableau ci-dessous, les bénévoles se retrouvent principalement dans la branche « culture, sports et loisirs » (qui recouvre une bonne partie de l'économie sociale). Vient ensuite le secteur de l'action sociale. La part d'engagement des volontaires varierait en outre en fonction de la « finalité » de l'association à laquelle ils s'adossent. Les bénévoles s'engageraient davantage dans des activités récréatives et dans des branches d'activités proches de la sphère locale (services d'aides sociale, comités de quartier, associations paroissiales, etc.) que dans des activités de « militance », pour défendre un (des) idéal(aux). Par ailleurs, les bénévoles semblent moins attirés par les secteurs où le degré de professionnalisme et de compétences demandé est élevé (Defourny & Simon, 1994 ; Loriaux & Loriaux, 2004 ; Mertens & al., 1999).

	<b>Emploi salarié</b>	<b>Bénévole</b>	<b>Rapport bénévole ETP/Salarié ETP</b>
<b>Culture, sports et loisirs</b>	6,50%	69,70%	10,72
<b>Education et recherche</b>	4,00%	0,50%	0,13
<b>Santé</b>	34,70%	1,50%	0,04
<b>Action sociale</b>	33,60%	11,60%	0,35
<b>Branche résiduelle</b>	21,30%	16,70%	0,78
<b>Total</b>			0,24

Figure 1 : Répartition du pourcentage de bénévoles en Belgique  
(Bielen, Sempels, 2007)

### **Le bénévolat/volontariat : un secteur qui se professionnalise**

Nous abordons le sujet dans les premières lignes de cette analyse, le volontariat s'inscrit dans le cadre de l'économie sociale et suit, par conséquent, les évolutions de ce dernier. Le secteur associatif se professionnalisant, le volontariat poursuit le même chemin. Cette professionnalisation passe notamment par la complexification des tâches administratives et de gestion, la technicisation

des activités d'animation et d'accompagnement, etc. Concrètement, les volontaires doivent dorénavant (dans la majorité des cas) passer par une phase de recrutement, d'intégration, de formation, etc. La professionnalisation se traduit également par le développement d'outils destinés à la gestion des ressources humaines volontaires. Il n'est pas rare qu'une partie du travail de certains employés soit uniquement destinée à la recherche de bénévoles par exemple. Les associations chercheraient à faire correspondre au mieux leurs attentes à celles des volontaires.

Si, pour les uns, le « phénomène professionnaliste » est un moyen de dépasser un certain amateurisme, il peut par ailleurs constituer un frein à l'engagement (Moyen, 2007). En effet, selon Danièle Demoustier, socio-économiste, « *cette gestion plus rationnelle et efficace (plus utilitariste ?) du bénévolat – à la fois par les individus et par les associations – risque d'exclure une partie de la population et de faire perdre le sens civique et politique de l'engagement associatif* » (Demoustier, 2002 : 111). Pour les jeunes en particulier, une formalisation trop précoce risque de détruire des liens sociaux au lieu de les renforcer, en privilégiant les leaders au détriment de la cohésion de groupe (*ibid.*).

La gestion des ressources humaines pose également la question des relations salariés/volontaires. Si le salaire peut être considéré comme étant l'un des éléments différenciant le volontaire du salarié, la notion de « temps » l'est également. Le salarié reçoit en effet une rémunération en fonction du temps qu'il a consacré à son travail. Le volontaire quant à lui « donne » de son temps à une association, il ne s'agit pas de « temps libre » ou de « temps de loisirs » qui sont apparentés à un « temps de non travail », mais plutôt de « temps social » (Durand, 2006). Le bénévolat n'est ni une activité professionnelle ni une occupation purement de loisir. Les relations entre les salariés et les bénévoles peuvent s'avérer compliquées en raison notamment des préjugés que chaque groupe porte sur l'autre. Les salariés seraient plus efficaces, mais également plus intéressés et moins engagés par exemple.

Le volontariat est pourtant un complément indispensable au travail salarié au sein des associations ; beaucoup d'entre elles ne pourraient vivre sans lui. Son développement soulève toutefois de nombreux débats. Les syndicats craignent une dévalorisation du travail salarié. D'autres redoutent un désengagement de l'Etat dans certaines sphères où le volontariat est important. En effet, « *on considère en général que le volontariat est plus important dans les pays où l'Etat-providence est moins développé* » (Bidet, 2002 : 21). Aux Etats-Unis par exemple, où l'Etat-providence joue un faible rôle, le nombre de bénévoles est élevé (47% de la population environ) et particulièrement dans le secteur des soins de santé, partiellement pris en charge par l'Etat. Toutefois, une étude menée par Salamon et Sokolowski (2002) démontre que « *loin de provoquer une diminution des dépenses sociales, le volontariat semble au contraire les augmenter.* »

## Conclusion

A travers cette analyse, nous avons vu que les frontières entre volontariat et bénévolat étaient ténues. Elles relèvent principalement des racines historiques des termes et, par conséquent, des images qu'ils véhiculent. « Volontariat » et « volontaire » sont également les termes qui ont été retenus par le législateur dans sa loi du 03 juillet 2005 sur les droits des volontaires. Le volontaire jouit donc d'un statut au sein d'une association et peut être défrayé pour certains frais.

Si le bénévolat et le volontariat sont une source économique indéniable, ils sont également un excellent facteur d'intégration et de cohésion sociale. Toutefois, le bénévolat est actuellement confrontés à de multiples enjeux. Le bénévolat serait de plus en plus utilitariste – tant dans le chef des associations (qui développent toute une panoplie d'outils de gestion des ressources humaines) que dans celui des bénévoles (qui sont plus exigeants et « intéressés »). Egalement, si le bénévolat répond à un projet de société que nous soutenons sans réserve, il ne doit en aucun cas jouer en la défaveur du travail salarié. Il est impératif de protéger et de soutenir le statut du travailleur salarié! Les Femmes Prévoyantes se sont construites grâce à l'engagement et à l'implication de femmes. Aujourd'hui encore, nous devons notre dynamisme et notre ancrage local aux nombreuses et nombreux bénévoles. Soutenir, encourager et aider ces personnes dans leur engagement, quelles que soient les formes qu'il prend, est une de nos priorités. Moderniser les formes d'engagement et le mode de structuration des volontaires ainsi que nous adapter aux nouveaux médiums de communication et de participation sont un de nos enjeux.

## Bibliographie

- BEIGBEDER Yves, 1991, *The Role and Status of International Humanitarian Volunteers and Organizations*, Martinus Nijhoff Publishers, La Haye.
- BIDET Eric, 2002, « Participer à la vie de la cité », *Vivant univers*, n°457-458, Namur.
- BIELEN Frédéric & SEMPELS Christophe, 2007, *Volontariat dans le secteur des soins de santé - quête de sens et levier d'humanité*, Cera, Leuven.
- BOULANGER Paul-Marie, DEFEYT Philippe, 2005, « Capital social et bénévolat », *Pensée plurielle*, vol. 1, n° 9, pp 39-46.
- DEFOURNY Jacques & SIMON, 1994, *Etude du volontariat en Europe, le cas de la Belgique francophone. Partie 2 : Etude organisationnelle du volontariat dans le secteur social*, Université de Liège.
- DEMOUSTIER Danièle, 2002, « Le bénévolat, du militantisme au volontariat », *Revue française des Affaires sociales*, n°4, pp 97-116.
- DIEU Anne-Marie, 2006, « Evolution du volontariat en Belgique », *Du bénévolat au volontariat*, L'Observatoire, n°49.
- DUJARDIN Anne, LOOSE Maxime, MAREE Michel, GIJSELINCKX Caroline, 2007, « Les chiffres-clés du volontariat en Belgique. Résumé de la recherche : « La mesure du volontariat en Belgique. Analyse critique des sources statistiques sur l'importance du volontariat dans le secteur associatif belge », Fondation Roi Baudouin, Bruxelles.
- DURAND Estelle, 2006, « Le bénévolat, un temps social au service de la solidarité », *Revue internationale de l'économie sociale*, ISSN 1626-1682, 2006, n°302, pp. 83-90
- FERRAND-BECHMANN Dan, 2000, *Le métier de bénévole*, Anthropos, Paris (Ethnosociologie).
- HALBA Bénédicte, 2003, *Bénévolat et volontariat en France et dans le Monde*, Notes et études documentaires, n°5169, avril, Les Etudes de la Documentation française, Paris.
- JORTAY Pierre-Yves, 2008-2009, *Etude de la pratique du bénévolat dans une unité de soins palliatifs : analyse d'un cas empirique sous l'angle de la sociologie interactionniste*, mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de master en gestion des ressources humaines, Université de Liège.
- JOURNOIS Marie, 2008, *L'engagement bénévole des jeunes*, mémoire réalisé en vue de l'obtention du master en sciences sociales et économiques.
- LEMERCIER Léon, 2004, « Le volontariat », *Reflets et Perspectives*, XLIII, n°3, pp 105-114.
- LORIAUX Florence, LORIAUX Michel, 2004, « La situation du bénévolat en Belgique : entre reconnaissance publique et vide juridico-institutionnel », *Collection Carhop*.
- MERTENS Sybille et ADAM S, 1999, *Le secteur non marchand privé en Belgique, Résultats d'une enquête-pilote : panorama statistique et éléments de comparaison internationale*, The Johns

Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project et Projet interuniversitaire sur le secteur non marchand en Belgique, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles

MERTENS Sybille, 2004, « L'importance économique du bénévolat en Belgique », *Non-Marchand*, vol.2, n°14, pp9-22.

MOYEN Jean, 2007 « le bénévolat-volontariat : quelles évolutions ? Une analyse générale à partir de données régionales », rapport 2007/04, Limousin

PESQUEUX Yvon, 2010, « Bénévole, volontaire, militant, élu », disponible à l'URL suivant : <http://econpapers.repec.org/paper/halwpaper/hal-00509696.htm>

SALAMON M. Lester, SOKOLOWSKI S. Wojciech, 2002, « Un capital considérable », *Vivant univers*, n°457-458, Namur.